

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juillet 2017

Tenue à la salle du conseil sise au 629, rue des Loisirs à Sainte-Christine, province de Québec à 20h00

A laquelle sont présents
Madame Huguette St-Pierre Beaulac, mairesse;
Monsieur Patrick Benoit, conseiller;
Monsieur Simon Dufault, conseiller;
Monsieur Jean-Marc Ménard, conseiller et maire suppléant;
M. Mario Noël, conseiller ;
Monsieur Gilles Roberge, conseiller;
Monsieur Gilbert Grenier, conseiller.

Il est présentement absent :
Aucun

Formant quorum sous la présidence de Madame Huguette St-Pierre Beaulac, mairesse.

Était également présente :
Madame Caroline Lamothe, Directrice générale et secrétaire-trésorière

1. MOMENT DE RÉFLEXION

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

150-07-2017 Il est proposé par M. Patrick Benoît
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2017

151-07-2017 Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017 tel que présenté.

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN 2017

152-07-2017 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2017 tel que présenté.

SUIVI

Aucune question

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

153-07-2017 Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des comptes et salaires soit adoptée tel que présentée.

Comptes payés en juin 2017	355 536.68\$	# 167 à 214
Salaires payés en juin 2017	9487.31\$	# 167 à 200

5. PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question

6. ADMINISTRATION

- a) Dépôt semestriel du budget 2017
Mme Caroline Lamothe, Directrice générale, fait le dépôt semestriel du budget 2017 de la municipalité aux élus.
- 154-07-2017 b) Congé estival
Il est proposé par M. Gilles Roberge
Et résolu à l'unanimité d'autoriser les vacances de la Directrice générale la semaine du 14 août et la semaine du 21 août 2017.
- c) Séance du mois d'août 2017
Une mention est faite que la séance régulière du mois d'août 2017 aura lieu le 7 août 2017 à 20h00.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- a) Rapport du Chef pompier
M. Jacques Leclerc est présentement absent.
- 155-07-2017 b) Achat de chaises
Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'environ 100 chaises pliantes pour les événements intérieurs offerts par la municipalité.

8. TRANSPORT VOIRIE

- a) Rapport de l'inspecteur
L'inspecteur en voirie fait son rapport mensuel. Une visite avec les élus responsables des chemins concernant le rechargement des chemins, le nettoyage des accotements des routes et cibler les secteurs pour le débroussaillage.
- b) Téléphone cellulaire de l'inspecteur
Point remis
- c) Triangle de visibilité
Mme Beaulac fait un compte rendu de la rencontre avec M. Claude Lamothe et Mme France Lamothe concernant le triangle de visibilité, de la rue Pierre-Delage, exigé par le Ministère des Transports
- d) Richard Bouthillette (offre de services)
Une visite est prévue avec les élus responsables des chemins, l'inspecteur en voirie et Mme Beaulac.
- e) Travaux dans le 8^e rang
Une visite est prévue avec les élus responsables des chemins, l'inspecteur en voirie et Mme Beaulac.
- f) Marquage du 1^{er} rang Est et Ouest
Une visite est prévue avec les élus responsables des chemins, l'inspecteur en voirie et Mme Beaulac. Une demande de prix doit être demandée

9. HYGIÈNE DU MILIEU

- a) Protection de l'eau
Les documents seront être envoyés aux élus pour consultation.

10. URBANISME

a) Avis de motion / règlement numéro 327-17 modifiant le règlement de zonage numéro 254-02

156-07-2017

Un avis de motion est présentement donné par M. Simon Dufault concernant le règlement numéro 327-17 modifiant le règlement de zonage numéro 254-02.

b) Adoption du premier projet de règlement numéro 327-17 modifiant le règlement de zonage numéro 254-02

Attendu que le Conseil de la municipalité de Sainte-Christine a adopté, le 10 juin 2002, le règlement de zonage numéro 254-02;

Attendu que le Conseil désire permettre les établissements d'élevage d'animaux domestiques (chenils ou refuges), en usages conditionnels, dans la zone à dominance agricole numéro 502;

Attendu que le Conseil peut modifier son règlement de zonage, conformément à la section V du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A.-19.1);

Attendu qu' un avis de motion a été donné par M. Simon Dufault lors d'une séance du conseil tenue le 3 juillet 2017;

Conséquemment,

157-07-2017

Il est proposé par M. Patrick Benoît

Et résolu unanimement que le présent règlement soit adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit:

Article 1 Titre du règlement

Le présent règlement s'intitule «Règlement numéro 327-17 modifiant le règlement de zonage numéro 254-02 de la municipalité de Sainte-Christine».

Article 2 Préambule

Le préambule du règlement fait partie intégrante de celui-ci.

Article 3 Grille des usages principaux et des normes

La grille des usages principaux et des normes, annexée et faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 254-02 de la municipalité de Sainte-Christine, est modifiée :

- a) par l'ajout des usages agricoles et forestiers de classe D «établissements d'élevage d'animaux domestiques» à la liste des usages autorisés dans la zone numéro 502;
- b) par l'ajout, dans la section «Autres normes» et sous la ligne «territoires d'intérêt écologique», des mots «usages conditionnels»;
- c) par l'ajout, pour la zone 502, d'un point (●) vis-à-vis la norme «usages conditionnels»;
- d) par l'ajout, pour la zone 508, d'un point (●) vis-à-vis la norme «usages conditionnels».

Article 4 Chenils et refuges pour animaux

L'article 17.2 du règlement de zonage numéro 254-02 de la municipalité de Sainte-Christine est remplacé par l'article suivant :

17.2 CHENILS ET REFUGES POUR ANIMAUX

Les établissements d'élevage d'animaux domestiques, tels les chenils et les refuges pour animaux, ne sont autorisés qu'à la condition de respecter les dispositions prévues au règlement sur les usages conditionnels de la municipalité.

- c) Avis d'assemblée publique de consultation concernant le règlement numéro 327-17-2017
 158-07-2017 Il est proposé par M. Simon Dufault
 Et résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses pour la consultation publique pour le projet de règlement numéro 327-2017 qui aura lieu jeudi le 20 juillet 2017 à 19h00. Des publications seront faites au journal La Pensée et dans la municipalité.
- d) Avis de motion
 159-07-2017 Un avis de motion est présentement donné par M. Simon Dufault concernant le règlement numéro 327-17 modifiant le règlement de zonage numéro 254-02.
- e) Adoption du premier projet de règlement #328-17, Règlement sur les usages conditionnels
 160-07-2017 Il est proposé par M. Mario Noël
 Et résolu à unanimité que le présent règlement soit adopté et joint à l'annexe A du présent procès-verbal.
- f) Avis d'assemblée publique de consultation concernant le règlement numéro 328-17
 161-07-2017 Il est proposé par M. Simon Dufault
 Et résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses pour la consultation publique pour le projet de règlement numéro 328-2017 qui aura lieu jeudi le 20 juillet 2017 à 19h00. Des publications seront faites au journal La Pensée et dans la municipalité.
- g) Adoption du rapport et détermination des conditions suite à la demande de Ferme J et J St-Pierre Inc.
 162-07-2017 Il est proposé par M. Simon Dufault
 Et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport et détermination des conditions et ce, en ajoutant la condition à la délivrance du permis ci-mentionné : Qu'il soit installé un écran brise-odeurs destiné à diminuer substantiellement la dispersion des odeurs.
- h) Avis publique dans le journal suite à l'adoption du rapport et détermination des conditions suite à la demande Ferme J et J St-Pierre Inc.
 163-07-2017 Il est proposé par M. Simon Dufault
 Et résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses pour la consultation publique pour le projet de règlement numéro 327-2017 qui aura lieu jeudi le 20 août 2017 à 19h00. Des publications seront faites au journal La Pensée et dans la municipalité.
- i) Distribution de numéro civique et de borne 911 pour les terrains vacants
 164-07-2017 Il est proposé par M. Patrick Benoît
 Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'installation de borne 911 sur les terrains vacants des propriétaires qui en font la demande. Les propriétaires de ces lots devront déboursier l'achat du poteau et ce, conformément au règlement de tarification 2017. L'installation du poteau est au frais des propriétaires.
- j) Demande de M. Claude Lord

165-07-2017 Il est proposé par M. Simon Dufault
Et résolu à l'unanimité que la demande de M. Claude Lord à la Commission de protection du territoire agricole du Québec contrevient à la réglementation municipale.

11. LOISIRS ET CULTURE

a) Peinture des trois salles de bain du Centre municipal et du corridor du Bureau municipal

166-07-2017 Il est proposé par M. Simon Dufault
Et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat à Assistance Réno pour la peinture des trois salles de bain du Centre municipal ainsi que la peinture de la décente du sous-sol du bureau municipal au coût de 960\$ plus taxes. Le montant inclue tous les matériaux nécessaires aux travaux.

b) Pancartes de la municipalité

Point remis

12. RAPPORT

13. VARIA

a) Appui à l'achat regroupé

Point remis

14. CORRESPONDANCE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

167-07-2017 Il est proposé par M. Gilles Roberge
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 21h11

Caroline Lamothe
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Huguette St-Pierre Beaulac
Mairesse